

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)  
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



# ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

8 septembre 2022

## A LA UNE

### Le patrimoine : transmettre le passé pour préparer le futur

La thématique du 14 Juillet dernier mettait l'accent sur l'importance du partage et de la transmission. De fait, lors des prochaines Journées européennes du patrimoine (JEP) organisées les 17 et 18 septembre, le ministère des Armées ouvrira gratuitement au public des hauts lieux de son histoire. Construire un pont entre découverte du passé et réflexion sur l'avenir, une autre manière de cultiver le lien entre la Nation et ses armées.

En ouverture de la Semaine européenne du développement durable, la 39<sup>e</sup> édition des JEP mettra à l'honneur le « Patrimoine durable ». Engagé dans la transition écologique depuis plusieurs années, le ministère s'associera à cette manifestation en dévoilant 91 sites aux visiteurs.

Par la richesse de son patrimoine, le ministère des Armées joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire et des valeurs de notre pays. Dans les différents lieux ouverts au public, des ateliers pédagogiques, des divertissements, des reconstitutions et des présentations de matériel permettront à chacun de s'approprier notre histoire et d'apprécier les principes qui nous ont rassemblé au cours des siècles.

Partager cet héritage est une mission inérante du ministère. Comme l'a rappelé Dominique Espinasse, sous-directrice par intérim de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), lors du point-presse du 8 septembre, le ministère des Armées est le deuxième acteur culturel de l'Etat. Doté à ce titre d'un budget de 53,5 M€, il déploie au quotidien de multiples actions pour renforcer le lien armée-nation et entretenir l'esprit de défense.

En parcourant musées et nécropoles, forts et sites de commandement, bases et casernes, les 17 et 18 septembre prochains, les visiteurs pourront donc entre autre chose méditer cette phrase célèbre de Renan : « avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple ».

[#CohésionDéfense](#)

[Retrouvez le programme des JEP au ministère des Armées](#)

## ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

## Table ronde sur l'économie de guerre

Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a réuni, le mercredi 7 septembre à Balard, une table ronde afin d'échanger sur l'économie de guerre et les moyens de l'optimiser.

A l'occasion du salon Eurosatory, le Président de la République a déclaré le 13 juin dernier : « nous entrons dans une économie de guerre [...]. Cela va obliger à investir davantage pour les États, à être plus exigeants avec les industriels ; pour ces derniers, à être encore plus innovants, plus rapides ; à changer parfois le mode de relations pour pouvoir répondre beaucoup plus rapidement aux besoins et aider à avoir des équipements qui correspondent aux besoins parfois de court terme de l'armée ».

Faisant suite aux propos présidentiels, le ministre des Armées a rassemblé le mercredi 7 septembre, le chef d'état-major des armées, les chefs d'état-major des trois armées, le délégué général pour l'armement (DGA), la secrétaire générale à l'administration (SGA) et les représentants des principales entreprises de la Base industrielle et technique de défense (BITD), en vue de décliner ce concept de façon pragmatique et concrète.

Le ministre des Armées a exposé l'objectif principal, **garantir l'autonomie stratégique de la France**, grâce à une collaboration efficace entre le ministère des Armées et la BITD. « Nous ne sommes pas en guerre, mais malheureusement, il faut s'y préparer. L'économie de guerre, c'est se préparer à ne pas subir avec suffisamment de matériel et suffisamment vite en cas de conflit majeur ».

A l'issue des discussions, le ministre a donné les quatre grandes orientations du futur plan d'action qui permettront notamment d'accroître les vitesses de production et de diminuer les délais de livraisons d'armements à un coût raisonnable.

- Les armées doivent exprimer un besoin plus simple : cela permettra, en fonction des besoins, de massifier. Chaque option sur un équipement est un obstacle à aller vite.
- Simplifier les procédures administratives pour les industriels, sans négliger l'exigence de qualité. La culture du risque en temps de guerre ne pourra pas être la même qu'en temps de paix.
- Avec les industriels, il faut établir un agenda de relocalisation. Cela nous permettra de ne pas être dépendant de pays étrangers. Il y a un savoir-faire français qu'il faut protéger et développer.
- Et enfin, engager une réflexion sur les stocks, notamment en s'appuyant sur un retour d'expérience du conflit en Ukraine (les stocks dans les armées, mais aussi les stocks chez les industriels, notamment de matières premières).

Au-delà de ces quatre points, Sébastien Lecornu a demandé aux industriels de se rapprocher de la DRSD et de la DGA pour renforcer les mécanismes de sûreté et de sécurité ; dans un contexte propice aux attaques hybrides et aux sabotages contre les outils de production industrielle, les industriels doivent plus que jamais redoubler de vigilance.



## ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

### Entraînement maritime tripartite LAPEROUSE 22

Du 30 au 31 août, l'Australie, le Japon et la France ont mené au large de la Nouvelle-Calédonie l'exercice maritime Laperouse 2022. Cet entraînement visait à développer l'interopérabilité entre ces trois partenaires stratégiques de la zone indopacifique, afin de gagner en efficacité en cas de crise ou de catastrophe naturelle.



Lors de la première phase de l'exercice, les trois navires de combat ont effectué une manœuvre conjointe à la mer afin de permettre le transfert des matériels et des fluides d'un bâtiment à un autre. Lors de la seconde phase, outre des manœuvres d'évolutions en formation, les bâtiments des marines partenaires ont utilisé leurs hélicoptères pour transporter des charges par treuillage sur la Frégate de surveillance (FS) *Vendémiaire*.

Déposés par hélicoptère à bord de la FS *Vendémiaire*, son Excellence Junichi Ihara, ambassadeur du Japon en France, Mme Annelise Young, consule générale d'Australie en Nouvelle-Calédonie et le général Putz, commandant supérieur des Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) ont assisté à la première phase de l'exercice à laquelle participaient le destroyer japonais JS *Kirisame* et le bâtiment australien HMAS *Warramunga*.

Cet entraînement démontre la volonté commune des trois marines de développer leur interopérabilité. Il marque surtout la volonté du Japon, dont les bonnes relations avec la France sont anciennes, de poursuivre la coopération dans la région afin de garantir la stabilité, la libre circulation et le respect des lois internationales.

La participation australienne souligne le renouveau de la coopération bilatérale d'ampleur entre les deux nations, fondée sur une approche opérationnelle commune et amorcée par la participation du détachement français à l'exercice international aérien PITCH BLACK.

# SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

## Signature du 100<sup>e</sup> contrat de stagiaire au service militaire volontaire de Marseille

Le 6 septembre, soit un an après sa création, l'antenne du Service militaire volontaire (SMV) de Marseille accueille son 100<sup>e</sup> candidat à l'insertion sociale et professionnelle. Cet événement marque une étape importante dans la montée en puissance du SMV dans les Bouches-du-Rhône, un an après l'appel du chef de l'État, le 2 septembre 2021.

### Le SMV : "Armer pour l'emploi" :

Le SMV s'adresse aux jeunes les plus en difficulté et éloignés de l'emploi. Il leur propose, sur la base du volontariat, un parcours d'un an maximum en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Pendant cette année, ceux-ci recevront dans un cadre militaire, une formation comportementale et professionnelle pour les insérer dans une vie citoyenne et active. Le rôle social des armées est ainsi pleinement réaffirmé.

### 82% de taux d'insertion :

Le SMV est une chance pour ceux qui acceptent de faire l'effort de s'investir pleinement dans un parcours exigeant mais toujours positif dans lequel l'ensemble de l'encadrement cherche en permanence à tirer le meilleur de chacun. Le cadre militaire, non combattant, crée le socle d'une hygiène de vie à laquelle les volontaires stagiaires adhèrent par choix. La formation civique et professionnelle leur donnera alors les bases nécessaires pour réussir une bonne insertion.

En 2022, le ministère des Armées vise un objectif de 1 300 volontaires.



[#Cohésiondéfense](#)

[En savoir plus sur le dispositif du SMV](#)

---

# ARMÉE DE TERRE

## Exercice grandeur nature pour le 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs

Depuis le 5 septembre, le 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs réalise un exercice de combat blindé en montagne. Cette manœuvre de cinq jours engage toutes les unités du régiment dont l'escadron de réserve autour d'un thème tactique de haute intensité. L'objectif ? Préparer les militaires aux évolutions technologiques et tactiques en s'entraînant au cœur des Hautes-Alpes, dans la vallée de la Durance.



La spécificité de cette manœuvre en terrain libre réside dans la combinaison des savoir-faire uniques du régiment alliant l'expertise du combat en milieu montagneux avec le combat blindé. Au total, pas moins de 400 soldats, 50 véhicules et trois hélicoptères du 3<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat sont déployés dans les villes de Guillestre et de Gap pour les trois phases de l'exercice. Les deux premières consistent respectivement en la mise en place des unités sur les bases de déploiement et en l'action offensive de Mont-Dauphin à Ancelle. La troisième phase sera la plus intense et se traduira, le 9 septembre, par une intervention sur une prise d'otage dans la ville de Gap, en étroite collaboration avec les forces de sécurité et de secours. Il s'agit là d'une opportunité pour les chasseurs de travailler avec les forces de l'ordre et les forces de sécurité qui participeront à cette phase tactique dans la ville de Gap.

[#Notredéfense](#)

---

## Cérémonie de signature des contrats d'officiers sous contrat encadrement et d'officiers sous contrat pilotes

Le samedi 10 septembre à 11h aura lieu dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire, la cérémonie de signature de contrats OSCE/OSCP (OSCE pour officiers sous contrat encadrement et OSCP pour officiers sous contrat pilotes).

Cette année 154 candidats OSCE (vs 119 en 21) et 37 OSCP signeront leurs contrats d'engagement, au cours d'une cérémonie emblématique qui symbolise la transition entre le parcours du recrutement et celui de la formation. A l'issue de la cérémonie, qui se déroulera en présence des autorités militaires, des recruteurs et des familles, les candidats rejoindront l'Ecole militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC) pour y suivre leur formation initiale d'officiers.

Quelques précisions sur le profil de la promotion :

- **Pour les OSCE**, l'âge moyen de la promotion est de 25 ans, le taux de féminisation de 12% ; 85% ont un bac +5. Certains sont diplômés de grandes écoles comme les Arts et Métiers, INSA – Institut national des sciences appliquées, HEC, EM Lyon- Ecole Management Lyon, ENS Paris Saclay, IEP Paris... Si la plupart des candidats viennent du monde étudiant, d'autres exerçaient déjà des activités professionnelles. Par ailleurs, avant leur engagement, 97% des OSCE ont déjà acquis une expérience militaire : préparation militaire supérieure (PMS), réserve voire engagement dans l'active. Les OSCE s'engagent au titre d'une fonction opérationnelle, leur formation initiale dure 12 mois. Le premier contrat d'un OSCE est de 7 ans. Par la suite, des renouvellements de contrats sont possibles jusqu'à 20 ans ; l'activation dans le corps des officiers des armes ou dans le corps technique et administratif est conditionné à la réussite du concours de l'école de Guerre ou à l'obtention du diplôme technique.
- **Pour les OSCP**, 10% sont des femmes et 41% ont au moins un bac + 3 (niveau minimum exigé pour le recrutement est le Bac). Les OSCP suivent une formation initiale d'officier de 8 mois à l'EMAC puis 14 mois à l'EALAT-6eRHC de Dax afin d'y être qualifiés pilotes d'hélicoptère. A l'issue du choix des spécialités et des régiments, les officiers-élèves poursuivent leur cursus de formation opérationnelle sur hélicoptère de combat à l'EALAT-2eRHC du Luc-en-Provence pour une durée pouvant aller jusqu'à 2 ans selon le type d'aéronef, avant d'être affectés en RHC.

[#NotreDéfense](#)

---

## MARINE NATIONALE

### Mise à l'eau du deuxième patrouilleur outre-mer

**Le 5 septembre 2022, le deuxième patrouilleur outre-mer (POM) *Teriieroo a Teriierooiterai* a été mis à l'eau à Saint-Malo en présence d'une partie de l'équipage d'armement. Dès 2023, il rejoindra son port base Papeete en Polynésie française où il remplira des missions de protection des intérêts nationaux de la France.**

Ce deuxième POM, porte le nom d'un compagnon de la Libération polynésien né et décédé à Tahiti (1875 – 1952). Il a œuvré activement au ralliement des établissements français de l'Océanie (actuelle Polynésie française) à la France Libre dès septembre 1940.



Les POM sont des bâtiments spécifiques pour l'outre-mer. Ils seront, dès leur arrivée sur zone, adaptés aux missions de respect de la souveraineté, de police des pêches, de préservation des ressources halieutiques, ou encore de lutte contre le narcotrafic. Au nombre de six, ils seront essentiellement basés en outre-mer à raison de deux bâtiments par port d'attache (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et La Réunion).

[#NotreDéfense](#)

---

## Commémoration de la victoire de Chesapeake

**Le lundi 5 septembre 2022, la Marine nationale a célébré la victoire de Chesapeake (1781).**

A l'ouvert de la baie éponyme, en Virginie, alors l'une des Treize Colonies anglaises d'Amérique du Nord, la bataille de Chesapeake oppose l'escadre française de l'amiral François de Grasse à celle de l'amiral britannique Thomas Graves. La France est alors engagée aux côtés des insurgés américains depuis trois ans. Les deux flottes, qui se valent même si l'escadre ennemie est plus homogène, engagent le combat pendant plusieurs heures jusqu'à la retraite de la flotte anglaise, avec six vaisseaux endommagés et plusieurs centaines de blessés. En apportant l'artillerie et les troupes nécessaires au combat terrestre, cette victoire navale est capitale pour la chute de Yorktown, le 19 octobre, qui sera déterminante dans la proclamation de l'indépendance des États-Unis en 1783.

Jusqu'à présent la bataille symbolisait le lien étroit entre les marines française et américaine. Pour la première fois cette année, elle a été commémorée dans l'ensemble des unités et états-majors de la Marine, à terre comme en mer, pour incarner la force morale et l'identité de « Marine de combat ».

En effet, dans un contexte marqué par le retour de la conflictualité y compris en mer, la Marine tient à rappeler l'actualité des facteurs ayant permis la victoire dans cette bataille majeure de son histoire : l'excellence opérationnelle des équipages, leur aguerrissement forgé au cours des campagnes navales, les qualités tactiques et de commandement ainsi qu'un soutien logistique d'une grande efficacité.

De fait, près de deux siècles après cette bataille, le chef d'état-major de la Marine souhaite que cette première commémoration et celles qui suivront soient une source d'inspiration forte pour chaque marin.

[#NotreDéfense](#)

---

## ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

### **Fin de l'exercice *Pitch Black* pour l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) en zone Pacifique Sud.**

La Royal Australian Air Force (RAAF) organise tous les deux ans un exercice multinational, opéré depuis les bases de Darwin et de Tindall et dénommé « *Pitch Black* ». Cet exercice s'inscrit dans le continuum d'activités menées par l'armée de l'Air et de l'Espace depuis le 10 août en zone Asie-Pacifique.

La base d'Amberley, plus à l'Ouest, est également sollicitée car elle sert de point d'appui aux ravitailleurs des différents pays participants. Débuté le 17 août, cet exercice majeur du Pacifique Sud s'achèvera le 10 septembre. L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) déploie actuellement en Australie trois Rafale (deux Rafale B et un Rafale C), un avion ravitailleur MRTT Phénix et un Casa CN-235 des Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC). Durant trois semaines, les équipages se sont entraînés à la mission d'entrée en premier face à un État-puissance. *Pitch Black* contribue en outre à la préparation opérationnelle des équipages et renforce la coopération militaire entre les pays participants. Au total, une centaine d'aéronefs des pays suivants étaient présents : France, Australie, Allemagne, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Angleterre, États-Unis, Corée du Sud. 2 500 personnes ont été mobilisées sur l'édition 2022, en provenance des pays précédemment cités, mais aussi des Philippines, de Thaïlande, des Émirats arabes unis, du Canada, des Pays-Bas, de Nouvelle-Zélande et de Malaisie.

L'exercice *Pitch Black* donne l'occasion de relancer la coopération franco-australienne. Les deux pays ont pu développer leur interopérabilité entre avions de chasse de dernière génération (le F-35 et le Rafale), indispensable pour gagner ensemble des conflits de haute intensité. *Pitch Black 2022* est aussi l'occasion, pour la première fois, de ravitailler un C-17 australien par un MRTT français.

L'Australie est un partenaire stratégique, avec qui la France entretient de fortes relations bilatérales et une coopération de défense dynamique. Monsieur Richard Marles, ministre de la Défense australienne, a ainsi rendu visite au détachement français le 26 août dernier. Après s'être entretenu avec le général Stéphane Groën, chef de la mission de projection Pégase, il a pu prendre place dans l'un des Rafale.

Nation résidente de la zone Indopacifique, la France va poursuivre son déploiement dans cette région du monde. Pour conclure la mission Pégase, le détachement de l'AAE réalisera deux escales valorisées : en Indonésie puis à Singapour, avant que ses aviateurs ne rejoignent la métropole et ne retrouvent leurs unités respectives.

[#NotreDéfense](#)

---

### **Les permanences opérationnelles française et allemande interceptent un CESSNA 551**

**Dimanche 4 septembre 2022, un avion de type CESSNA 551 immatriculé en Autriche en provenance de Jerez en Espagne, a été intercepté puis escorté par la police du ciel française suite à un survol sans contact radio.**

Alerté par les autorités espagnoles de probables difficultés de pressurisation de l'appareil, le Centre national des opérations aériennes (CNOA) de Lyon Mont Verdun a ordonné le décollage sur alerte d'un Rafale de la base de Mont de Marsan. L'interception s'est déroulée à 16h25 locales. Les tentatives de contact radio se sont alors révélées infructueuses. Les contacts visuels n'ont pas permis d'observer une quelconque activité dans le cockpit.

L'avion, stable en altitude, a été escorté en permanence durant son transit vers l'Allemagne, destination connue par son plan de vol. Un relais par un Rafale de la permanence opérationnelle de Saint-Dizier a permis de maintenir une surveillance constante sur l'appareil qui a pénétré les espaces aériens belge, luxembourgeois puis allemand. A l'approche de Cologne, le Rafale a été relevé par un Eurofighter de la Lutwaffe à 17h57 pour la poursuite de la surveillance.

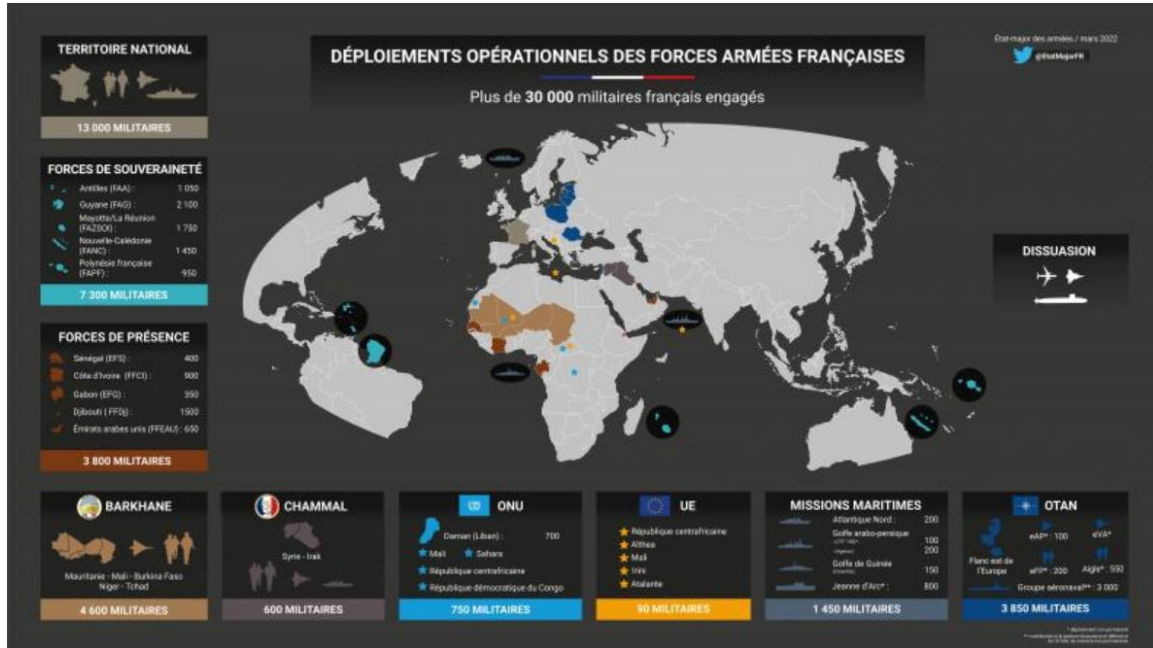
Le CESSNA a poursuivi sa route au-delà de Cologne puis s'est abîmé en mer Baltique au large des côtes lettones aux alentours de 19h45.

L'armée de l'Air et de l'Espace a mobilisé durant ce tragique accident en plus de son centre de contrôle et de commandement deux Rafale des permanences opérationnelles de Mont de Marsan et Saint-Dizier.

Des enquêtes seront initiées pour comprendre les causes de cet accident.

#NotreDéfense

## POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS



Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#).

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Les 10 et 11 septembre** (aérodrome de Melun - Villaroche) : meeting aérien "Air Legend"
- **Les 17 et 18 septembre (sur tout le territoire national)** : 39<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine
- **Les 17 et 18 septembre** (Paris - Invalides) : salon du livre de l'armée de Terre autour du thème "Penser la guerre"
- **Jusqu'au 18 septembre** (Paris - Invalides) : « De l'Ouragan au Rafale : 70 ans d'excellence industrielle et opérationnelle ». Exposition dans les Jardins Nord de l'Hôtel national des Invalides.
- **Les 5 et 6 octobre** se tiendra, à Versailles Satory, la traditionnelle présentation des capacités de l'armée de Terre (thème : "une armée de Terre en action").
- **Du 4 au 10 octobre** (Fontainebleau) : championnat du monde militaire d'équitation.

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - [cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr](mailto:cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr)

Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd)  
Directeur de la publication : GDI Yann Gravêthe  
Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien  
DICOd Rédacteurs : Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger, Titouan Pérignon  
Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou [media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

Retrouvez-nous sur : [www.defense.gouv.fr/salle-de-presse](http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse)



